

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)
EXTRAIT DE DELIBERATION
Séance du Mercredi 29 Mai 2024

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID : 034-213401094-20240529-049-DE



L'an deux mille vingt-quatre, et le 29 Mai à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, LAVIT Frédéric. Mesdames PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.

Procuration : Madame LOPEZ Chantal donne pouvoir à Madame PAILLES Séverine, Monsieur SOULIE Christophe donne pouvoir à Monsieur FOREZ Daniel, Monsieur ISARN Pierre donne pouvoir à Monsieur BOUTES Francis, Monsieur DE BARROS Claudy donne pouvoir à Monsieur LAVIT Frédéric.

Membre absent : Madame GALZY Isabelle.

Secrétaire de séance : FOREZ Daniel

49/2024 Voyage scolaire organisé par le Collège Boby Lapointe de Roujan

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 41/2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le Collège Boby Lapointe de Roujan organise cette année un voyage, à Paris, 2 élèves habitant la Commune participeront au Voyage. Monsieur le Maire demande donc qu'une aide de 70€ soit accordé à chaque élève participant au voyage.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE de verser une aide de 70€ à chacun des 2 enfants scolarisés au Collège de Roujan pour leur voyage.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

